

Secret du délibéré et opinions dissidentes

Rétablir le lien de confiance entre les citoyens et les tribunaux, renforcer l'accessibilité du droit, consolider les garanties procédurales sont autant de défis à relever pour la justice. Dans ce contexte, le droit, pour les juges, d'exprimer des opinions individuelles, qu'elles soient concordantes ou dissidentes, peut-il apporter des éléments de réponse ? Si tel est le cas, il faudra composer avec le secret du délibéré, qui, pour l'heure, revêt un caractère absolu. Dans cet ouvrage, professionnels et universitaires ont croisé leurs regards pour examiner les interactions entre secret du délibéré et opinions dissidentes, mettant ainsi en relief les convergences et les particularités au sein des différentes juridictions nationales et internationales.

Marie Nicolas-Gréciano est maître de conférences à l'Université Clermont-Auvergne (UCA) et membre du Centre Michel de l'Hospital (CMH).

Actes du colloque du 12 avril 2019 organisé à Clermont-Ferrand par le CDAD (63) et le CMH



Diffusion Lextenso/LGDJ



Prix : 25 € TTC
ISBN 978-2-37032-260-9

Sous la direction scientifique de
Marie NICOLAS-GRÉCIANO

Secret du délibéré et opinions dissidentes



Institut Francophone
pour la Justice et la Démocratie